

COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DU CONCOURS *LES MERCURIADES* 2008 DE LA FCCQ

Les entreprises du Québec qui sont fières de leurs réussites ont jusqu'au 17 décembre 2007 pour déposer leur dossier de candidature

Montréal, le 9 octobre 2007 – C'est aujourd'hui qu'a été lancée la 28^e édition des Mercuriades, le plus prestigieux concours destiné à reconnaître l'excellence et le savoir-faire des entreprises québécoises, sous le thème « **FIERS DE NOS RÉUSSITES** ». La date limite pour soumettre un dossier de candidature a été fixée au 17 décembre 2007 à 17 h et le choix des entreprises lauréates sera dévoilé lors d'une grande soirée de gala qui aura lieu le 9 avril 2008 au Palais des congrès de Montréal.

Pour ce 28^e concours Les Mercuriades, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) fait appel au sentiment de fierté ressenti par les gens d'affaires d'ici lorsqu'ils accomplissent de grandes réalisations au sein de leur entreprise. « Les entreprises du Québec ont de nombreuses raisons d'être fières de leurs réussites. Leur importante contribution permet à toutes les régions du Québec de se développer et de prospérer, tant sur le plan économique que social. Alors, soyons fiers des réussites de nos entreprises, car ce sont tous les Québécois qui en bénéficient », a déclaré le président du concours Les Mercuriades 2008, M. Alain Picard, vice-président au bureau de direction de la FCCQ et vice-président, ressources humaines, METRO INC.

Réalisé par la FCCQ depuis 1981, le concours Les Mercuriades n'a cessé d'évoluer au cours des dernières années pour refléter les enjeux et les défis des entrepreneurs québécois. À cet effet, cette année la catégorie « Responsabilité sociale et développement durable » sera remplacée par deux nouveaux prix spéciaux : « Engagement social et communautaire » et « Environnement et développement durable ». Toutes les entreprises finalistes au concours Les Mercuriades 2008 seront d'office finalistes à l'un ou l'autre de ses deux nouvelles reconnaissances spéciales.

Pourquoi participer au concours?

D'une part, le processus de sélection constitue pour l'entreprise une occasion privilégiée d'évaluer globalement ses activités et de faire le bilan de ses réalisations. D'autre part, la grande visibilité offerte aux entreprises finalistes et lauréates leur permet d'établir de nouveaux contacts et de développer de nombreuses occasions d'affaires. Enfin, l'expérience a démontré au cours des années que la reconnaissance des pairs agit à la fois comme catalyseur et générateur d'idées créatrices et ce, quel que soit le secteur d'activité dans lequel l'entreprise évolue.

La présidente-directrice générale de la FCCQ, Mme Françoise Bertrand, poursuit en insistant sur l'importance de continuer sans relâche à reconnaître et à valoriser la fibre entrepreneuriale des Québécois : « Ce n'est pas un hasard si la culture de l'entrepreneuriat est le premier axe d'intervention de notre vision économique *Pour un Québec gagnant*. Le Québec s'est développé en bonne partie grâce au talent et à l'esprit visionnaire de ses entrepreneurs, ils méritent donc amplement notre soutien et nos encouragements, ce qui est au cœur de la mission du concours Les Mercuriades depuis maintenant 28 ans et de la FCCQ depuis près de 100 ans. »

8 catégories et des prix spéciaux

Cette année, les entreprises québécoises ont l'occasion de présenter leurs réalisations dans huit catégories, soit : « Commerce et distribution », « Divertissement et culture », « Exportations », « Innovation technologique », « Production industrielle et de transformation », « Projet d'investissement », « Services professionnels ». Enfin, précisons qu'une 8^e catégorie, « Contribution au développement économique et régional », est réservée aux entreprises lauréates d'un concours organisé par une chambre de commerce locale.

Les Mercuriades sont également l'occasion de récompenser l'engagement social et communautaire d'une personnalité du monde des affaires, par le biais du « Mérite philanthropique ». Instauré pour la première fois en 2005 dans le cadre du 25^e anniversaire du concours, le « Mérite promotion de l'entrepreneuriat » vise quant à lui à reconnaître les actions d'une personnalité s'étant illustrée au cours de sa carrière par son engagement à promouvoir la culture entrepreneuriale, notamment auprès des jeunes. Finalement, les entreprises ayant particulièrement marqué le milieu des affaires par leur performance et leur capacité à se maintenir parmi les meilleures se verront décerner le Mercure de l'année, accédant ainsi au prestigieux Club de l'excellence.

Comment participer au concours

Les entreprises intéressées à s'inscrire obtiendront des renseignements complets sur le concours ainsi que sur les modalités d'inscription en visitant le site Internet www.mercuriades.com; ou encore en composant le 514-844-9571, ou le numéro sans frais 1-800-361-5019.

Pour assurer le succès de ce 28^e concours Les Mercuriades, la FCCQ s'est assurée de la participation de commanditaires prestigieux : Les Affaires, Raymond Chabot Grant Thornton, RBC Banque Royale et RDI.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice aux communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242
maryse.beaumier-robert@fccq.ca